L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Joseph Girard à Louisa Marigny Pucche ; Jas Lyons à Rita Tervalon ; Francesco Ogulbenne à Michela Rica : Paul J. Lehmann à Callie E. Arnold ; G. Compisi à Maria Zito ; Robert Beco à Wanita Richardson ; Sigmund Bloom à Minnie Stein ; Jerome Hirsch à Lillian Goldstein ; Hy Morris à Carolyn Moss.

NAISSANCES.

Mmes Michel Lion Jr, un garçon ; Emile W. Nagel, une fille ; Wm Wetekaunn Jr, une fille : Peter Schwab, une fille : Ellie J. Dugas, une fille : B. J. Henderson, une fille : A. W. Chevalley, un garçon ; James Dieck, un garçon.

DECES.

Vve Jos. Armbruster, 62 ans, Lee- et Napoléon ; Vve Julie Ball, 86 [illegible] 2703 Baronne : Joseph Faranto, [illegible] 1223 Poydras : Pierre F. Ra- [illegible] 61 ans, 1432 N. Derbigny ; John [illegible] 59 ans, 831 Bienville : Vve Eli- [illegible] Schmidt, 78 ans, 1417 Caron- [illegible] Susie Scanlan, Shreveport, Lne ; [illegible] T. Drane, 35 ans 1832 Calhoun ; [illegible] S. Anderson, 46 ans, Prome- [illegible] Carondelet ; Jennie Love, 68 [illegible] Hôpital de Charité ; Mme Fran- [illegible] Allen, 26 ans, Hôpital de Charité ; Paul Grace, 64 ans, Hôpital de Charité : Mary Martinez, 1 jour, 623 St André : Andrée Veque, 4 ans, Hôpital de Charité : Mary Gonzales, 32 ans, Maison du Bon Pasteur ; Léodie Jackson, 1 mois, 3319 Quatrième ; [illegible] W. Whitaker, 49 ans, Hôpital de Charité ; Eva Harris, 5 jours, 1626 St-Philippe ; Rose Williams, 60 ans, 1727 Orléans ; Céleste Washington, 19 ans, 3720 Washington.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Antonina Graffato vs Antonino Graffato, demande de divorce.

Edw. P. Cousin vs Wm G. Tebault, procès exécutif de $4.000.

Bailey Vincent vs la ville de la Nouvelle-Orléan, action en dommages de $5 000.

Stone & Co. vs Southern Sales Co., réclamation de $175 59.

Morris Boley vs Southern Sales Co., réclamation de $112.35.

Newark Bros & Salzman vs Southern Sales Co, réclamation de $125.

Frank Douroux vs la Ville de la Nouvelle-Orléans, injonction.

The Barber Asphalt Paving Co. vs Dominique Monlezun et als, réclamation de $256,78 sur un contrat de pavage.

Chas Lob's Sons vs Frank Giuffre, réclamation de $125,07 sur un compte courant.

Jacob Itzkovitch vs la Ville de la Nouvelle-Orléans, injonction.

Successions ouvertes :

John J. Archinard, G. Henry Barkemeyer.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Wm Brennec, détournement ; Jno Brown, actes de violence.

Condamnations :

Willie Jones, larcin, 60 jours de prison ; Lilly Johnson, actes de violenc, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Will Richard, larcin, 60 jours d'incarcération.

Trouvé coupable :

Chas Brown, actes de violence.

Acquittée :

Cecile Volmer, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'annonces.

Justin Ferrand à Antoine J. Ferrand, portion, Banks, Palmyre, Miro et Tonti, $750.

Mlle T. Krieger à la Succession Mary Abels, terrain, Canal, White, Dupré et Cleveland, $5,500

Mme James Garner à Mlle Alice Holnberg, terrain, Marigny, Claiborne, Robertson et Champs Elysée, $600.

Justin Ferrand à Alva J. Ferrand, terrain, Tulane, Gravier, Miro et Tonti, $500

Geo. D. Fust à Joseph N. Faust, terrain, Clouet, Montégut, Rempart et Bourgogne, $2.300.

Gabriel Escudé ou Adrien Escudé à la Union Home Ass'n, portion, Carrollton, Dubrin, Cohn et Spruce, $1,500.

FAITS DIVERS.

Prochaine comparution de Susie Campbell.

Susie Campbell, la femme accusée du meurtre de Lizzie McLaughlin, comparaîtra en audience préliminaire le 10 janvier prochain devant la cour criminelle de cité présidée par le juge Fisher.

Mme Campbell est détenue dans la prison de paroisse depuis le jour du meurtre, n'ayant pas été mise sous bénéfice de caution vu la gravité de l'accusation qui pèse sur elle.

On se souvient des faits qui ont motivé son arrestation.

La jeune McLaughlin et son amant, un nommé Brown, avaient pris l'habitude de se donner rendez-vous dans l'allée de la maison habitée par la famille Campbell. Ayant eu vent de la chose, Mme Campbell épia les amoureux et les surprit un matin à six heures.

Après leur avoir ordonné de détaler, elle les poursuivit dans la rue, un revolver à la main, et fit feu à deux ou trois reprises.

Un des projectiles atteignit Lizzie McLaughlin dans le dos, et transportée grièvement blessé à l'hôpital de Charité elle y expira quelques jours plus tard.

Mme Campbell, sans ressources et sans amis, n'a pu s'occuper comme il convenait de sa défense.

Quelque personnes charitables touchées de son infortune ont résolu de lui fournir les fonds nécessaires pour employer un avocat et ont dans ce but retenu les services de M. Sturges Adams.

John Brown, l'amant de Lizzie McLaughlin, contre lequel une accusation de détournement de mineure a été portee et qui est actuellement en liberté sous une caution de 1.000 dollars, comparaîtra le même jour que Mme Campbell.

INCENDIE.

La fonderie de J. D. Connell, située à l'intersection des rues S. Peters et Erato, a été entièrement détruite, hier soir à sept heures, par un incendie. Les pertes, s'élevant à près de $50,000, sont couvertes en partie par une assurance de $40,000.

Le feu a été découvert dans une pièce au deuxieme étage par Emile Montanat, un gardien qui avec l'aide de voisins a essayé d'éteindre les flammes mais ne pouvant y réussir a donné l'alarme.

Les pompes sont arrivées promptement sur les lieux du sinistre mais vu la violence du vent les flammes avaient déjà envahi la plus grande partie de la bâtisse et les pompiers ont dû se borner à protéger les maisons avoisinantes.

Bortuna expiera son crime sur la potence.

La Commission des Grâces de l'Etat réunie hier en séance, a repoussé la demande en commutation de sentence déposée par l'avocat Sturges Adams, au nom de son client Karl Bortuna, l'assassin du boulanger Knecht.

Cette décision est finale et enlève à Bortuna sa dernière chance d'échapper à la potence.

Au nombre des témoins entendus par la commission se trouvait M. A. Knecht, frere du boulanger assassiné, dont la déposition a été accablante pour Bortuna.

Knecht a déclaré que son frère avait été la victime d'un véritable complot ourdi par sa femme et son ouvrier qui désiraient se débarrasser de lui afin de pouvoir s'aimer librement.

Cette déposition a causé quelque surprise, car c'est la première fois que Mme Knecht, la femme du boulanger, est accusée de complicité dans le meurtre, et il se pourrait qu'une enquête soit ouverte pour établir exactement sa part de culpabilité.

Le frère de la victime a déclaré que sa femme s'était rendue il y a une quinzaine de jours à la prison de paroisse en compagnie d'une dame John Prata, d'Alger, afin de visiter Bortuna, et qu'au cours de la conversation celui-ci avait affirmé qu'il avait comploté la mort du boulanger de concert avec son épouse.

A la suite de cette déposition la Commission des Grâces a immédiatement demandé la comparution de Mmes A. Knecht et John Prata, qui toutes deux ont confirmé sur tous ses points le témoignage de M. Knecht. Elles ont été entendues séparément mais leur déposition a été identique.

Elles ont déclaré qu'elles s'étaient rendues à la prison de paroisse le jour même où le mandat de mort avait été lancé à Bortuna. Que celui-ci leur avait parlé très ouvertement des relations intimes qu'il entretenait avec la femme du boulanger et avait ajouté que sa maîtresse l'avait elle-même prié de tuer son mari dont elle désirait se débarrasser.

Cette déposition a paru produire une profonde impression sur la Commission des Grâces, et en dépit d'un éloquent plaidoyer de l'avocat de Bortuna elle a jugé qu'il n'y avait pas lieu de commuer la sentence.

Le meurtrier du boulanger Knecht, en conséquence, expiera son crime sur la potence à la date fixée par le gouverneur Sanders, soit vendredi prochain 14 janvier.

Renseignements sollicités.

L'inspecteur O'Connor a reçu une lettre hier de M. Geo. Hortor, consul américain à Athènes, Grèce, demandant des renseignements sur un nommé Spiro Cassiades, qui aurait disparu de chez sa mère depuis plusieurs mois.

M. Hortor déclare que le jeune homme a un oncle du nom de Petros Cassiades qui est établi à la Nouvelle-Orléans.

ATTAQUE.

Auguste Deneve, âgé de 44 ans, demeurant rue Moss 1253, en passant à l'angle des rues Decatur et Ste-Anne l'avant-dernière nuit, a été frappé à la tête par un inconnu armé d'un gourdin. Sa blessure qui n'est que légère a été pansée à l'hôpital.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Mort du colonel Zacharie.

Le colonel Frank C. Zacharie, un vétéran confédéré et l'un des hommes les mieux connus de la Nouvelle-Orléans, est mort hier matin, à 5:45 heures, en son domicile 1001 rue State.

M. Zacharie n'était malade que depuis quelques jours seulement, et sa mort presque subite a causé une profonde et douloureuse surprise dans le vaste cercle de ses amis et connaissances.

Le défunt était né à la Nouvelle Orléans en 1839.

Aux débuts de la guerre civile il s'était engagé dans les rangs de l'armée confédérée et à l'âge de 22 ans était promu au grade de colonel du dixième régiment de cavalerie louisianaise.

Après la guerre le colonel Zacharie rentra en Louisiane où il ne tarda pas à prendre une part active aux affaires publiques. Il avait été nommé, il y a quelques années, directeur du bureau de l'enregistrement électoral de la paroisse d'Orléans, fonctions qu'il occupait encore au moment de sa mort.

Les funérailles de M. Zacharie auront lieu ce matin à 10 heures.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

E. A. ANDRIEU
SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU,
Propriétés Foncières, Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange
N. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lne

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES
124 pieds rue N. Remparts—100 pieds rue Iberville.

FRANCIS MAESTRI.

VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE
MEUBLES
En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre
MAISON DE LA CAVE AU GRENIER
Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez
Nous venons de recevoir de nouveaux et jolis meubles très désirables et convenables pour Cadeaux de Noel et du Jour de l'An. Ameublements de Salon, Salle à Manger Chambre à Coucher, des plus élégants. Aussi, Berceuses Tables de Centre et Pièces Simples qui plairont aux plus difficiles.
Hâtez-vous de venir pour avoir le premier choix.

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,
LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.
Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 212
UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALES.
14 nov—1 an

DECES.

ADAM—Décédée jeudi, le 6 janvier à 6:45 heures A. M., âgée de 65 ans, Mme J. L. ADAM, née Marie Bousquet, native de la paroisse St Jean Baptiste Lne. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 7 janvier 1910, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1116 rue N. Dorgenois, près Ursulines.

Enterrement au cimetière St Louis No 3, rue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

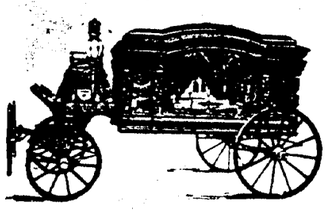

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 283
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8:15 Mats. Wed. Sat. 2
PRIX—50c à $2.00
Harris on Grey Fiske présente
MRS. FISKE
Et la Compagnie Manhattan dans
SALVATION NELL
Par Edward Sheldon
Semaine Prochaine—LAMBARDI GRAND OPERA COMPANY
4 jan—5f

Orpheum
Phone Main 333
Semaine Commençant Lundi Matin, 3 Janv.,
Matinées tous les jours à 2:15. Prix : 10c à 50c. Tous les soirs, à 8:15. Prix : 10c à 75c.
Helen Grantley & Co.
Vaudeville Avancé Orchestre Augmenté 15 Pièces KINODROME
LES SŒURS CURZON
JAMES HARRIGAN
WALSH, LYNCH & CO
BIG CITY QUARTET
FOUR DANCING BUGS
MUSICAL JOHNSTONS
LES TROIS FRERES MASCAGNO
4 jan—5f

10c—SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'un heure.

AVIS SPECIAL.

COMPAGNIE DE L'HOTEL ST-CHARLES.—Nouvelle-Orléans, Lne, 5 janvier 1910.—L'élection annuelle de cinq Directeurs de cette Compagnie, qui entreront en fonctions pendant l'année courante, aura lieu LUNDI le 17 janvier 1910, entre midi à 2 heures p. m., au Bureau de la Compagnie, chambre 405, Bâtisse Hennen.

S. A. TRUFANT,
Secrétaire et Trésorier.
5 jan—5 au 17 inc

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1910.—L'élection pour sept directeurs de cette Banque, pour servir durant l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, LUNDI, le 7 février 1910, entre midi et 2 heures P. M.

S. A. TRUFANT, Caissier.
5 jan—5 au 7 fév inc

BUREAU DE LA NEW ORLEANS BUTCHERS CO-OPERATIVE HIDE & TALLOW CO., LTD.—Avis est ici donné que les actionnaires auront une élection au bureau de la Compagnie, LUNDI, le 10 janvier 1910, entre les heures de 1 et 4 p. m., pour choisir les directeurs appelés à servir pendant l'année qui vient.

JULES ABADIE,
Président.
EUGENE DOURS,
Secrétaire.
1 jan—10f

PETITES ANNONCES.

Veuve désire trouver dame ou couple comme associé pour tenir maison de pension ; elle possède meubles requis. S'adresser Bureau de l'Abeille. 6 jan—2f

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT at 8:15 MATS. TUES. THURS. SAT. 2
PRIX : Soirs..... 15c à 75c ; Matinées 15c à 35c
Grandiose Production de Mort H. Singer
THE GOLDEN GIRL
Avec WILLARD CURTISS et MARIE FLYNN
Compagnie de 60
Semaine Prochaine—"THE RED MILL"
4 jan—5f

THEATRE DE L'OPERA.
Troupe de Grand Opera Française de JULES LAYOLLE.
Samedi, 8 Janv., à 8 heures du soir
33ème Soirée d'Abonnement
Pour la Dernière Fois cette Saison.
"LA JUIVE"
Avec MM. Lacalais, Huberty, Nuibo, Lacombe, Lievain, Dumont, Mmes Demery, Cahuzac et tout le Corps de Ballet, et Mlles Fabris, Hansens et Codolini.
En répétition : "Le Prophète", "Roméo et Juliette" et "Rigoletto".
Bureau de location chez Grunewald, 9 a. m. à 6 p. m.
6 jan—3f

BLANEY'S
LYRIC THEATRE
Téléphone, Main 134
TWENTIETH CENTURY VAUDEVILLE
Mat. Aujourd'hui 2:15—Soirs 8:15
Orchestre et Balcon Réservé 20c, Galerie 10c, pas davantage.
Huit Actes Etonnants
Incluant Rish & Comédie Sketch par le
SPOONER CO
ELEANOR WISDOM
MONTE TOM WILKES
et THE BLANEYSCOPE

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.
*LA SAVOIE, 13 janvier.
*LA LORRAINE, 20 janvier.
*LA TOURAINE, 27 janvier.
LA BRETAGNE, 3 février.
*LA SAVOIE, 10 février.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
S. S. VIRGINIE 26 janvier.
S. S. ST-LAURENT, 8 février
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$29.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

ment employé votre jeunesse, observa le comte. Il n'est pas donné à tout le monde d'en pouvoir dire autant. Il vous a fallu de sérieuses études pour arriver à un tel résultat.

Paul Tavernier sourit, mais il y avait une certaine hauteur même dans ce sourire.

—Mon bagage est léger, dit-il et la pratique est plus difficile que la théorie. C'est pour moi que j'ai travaillé et non pour les autres.

—Alors vous êtes très égoïste, monsieur, objecta mademoiselle de Vrigny en souriant.

Il répliqua vivement :

—Je ne le nie pas ~~et je~~ me demande qui aurait le droit de me le reprocher.

Il continua avec une certaine amertume ;

—Quand on ne tient à rien et qu'on est isolé dans le monde comme Robinson dans son île, on devient aisément haineux ou du moins misanthrope. Je ne tiens à rien ; je n'ai ni parents et j'allais dire ni amis.... Je n'ai jamais connu ni mon père ni même ma pauvre mère.... Pour elle, je ne l'accuse pas! J'ai su qu'elle était morte quelques semaines après ma naissance ; mais mon père a dû vivre, lui, puisqu'il a pourvu à mon avenir, sans toutefois se faire connaître. J'ai donc été confié à des étrangers, à des paysans qui m'ont élevé pour de l'argent et mis au collège. Je ne me plains pas. Ils ont été assez bons pour moi et je crois que leurs obligations ont été exécutées en conscience. Par malheur, les deux sont morts, et au moment où je venais d'accompagner le dernier au cimetière, le facteur me remit une lettre d'un notaire qui me priait de passer chez lui. J'avais dix-huit ans. Ce notaire était un homme considérable, un des gros bonnets du notariat de Paris. Il m'accueillit avec la froideur polie qu'il devait au bâtard d'un de ses riches clients sans doute. Il aligna vingt mille francs devant moi et me tint ce langage :

—Vous êtes un jeune homme sérieux et réfléchi....

Je l'interrompis pour lui dire :

—Comment le savez vous ?

Il remua la tête d'un air entendu et finaud et répliqua doucement :

—Je le sais.

Et il reprit sa harangue :

—Il faut vous choisir un petit appartement convenable, dans le quartier des Ecoles, et le meubler. Vous n'avez à compter désormais que sur vous-même. Ceux qui ont pris soin de votre enfance présument que vous voudrez travailler, vous préparer une carrière honorable. Vous êtes doué des plus heures qualités. Ils ne vous laisseront pas sans ressources. A dater de ce jour vous jouirez d'une rente viagère de douze mille francs que vous ne pourrez en aucun cas aliéner ni même engager. Votre avenir est donc assuré. A votre majorité, je suis chargé de vous remettre une nouvelle somme de vingt-mille francs dont vous disposerez comme vous l'entendrez.

Il n'ajouta pas :

—Un point, c'est tout.

Mais sa voix grave et douce cessa de se faire entendre.

J'étais très troublé. Je lui demandai cependant :

—Ne pourrai-je remercier ceux dont je tiens ces libéralités ?

Peut être ma question lui déplut-elle, car il me répondit d'un ton presque sévère, comme si j'eusse commis un délit dans son vénérable cabinet en ne respectant pas l'article du code qui interdit la recherche de la paternité et surtout en menaçant de troubler la quiétude d'un homme qui entendait se tenir dans l'ombre et qu'il estimait certainement un généreux donateur :

—Non, et je peux même vous affirmer que vous ne les connaîtrez jamais. Toutes les démarches que vous pourriez tenter échoueraient.

Paul Tavernier acheva :

—Il avait raison. Elles ont échoué. J'ai cependant essayé de savoir et je n'ai rien appris. Rien.

Il s'inclina devant Jeanne de et conclut :

—Aussi, mademoiselle, je suis devenu le parfait égoïste que vous avez deviné en moi, et même, par moments et par accès, haineux, sauvage et farouche, et je me crois en droit d'invoquer le bénéfice des circonstance atténuantes

Il y eut un silence.

Paul Tavernier s'était exprimé d'une voix sèche et cassante, presque irrité, et tout à coup, il changea de ton et dit :

—Au reste, je ne sais pas pourquoi je vous conte cette histoire qui ne saurait vous intéresser. Depuis ma visite à ce notaire qui, je dois lui rendre justice, me donna quelques bons conseils avant de me quitter, j'ai essayé de réagir contre ma misanthropie. J'ai travaillé ; j'ai étudié le droit, la médecine, la peinture .... Rien ne m'a réussi. Je suis resté ce que ma naissance m'a fait, un isolé curieux, mécontent des autres et de moi-même, incapable de m'attacher à rien ni à personne....

—Il se calomnie ! dit le docteur Bernay.

Paul Tavernier déclara :

—Ma foi, non !

Et il fit le geste de saluer le comte de Vrigny et sa fille pour prendre congé d'eux, mais Jeanne lui demanda doucement :

—Ainsi vous n'exercez aucune profession ?

—Aucune.

—A quoi employez vous votre temps ?

—Je flâne.... Je regarde ce qui se passe autour de moi. C'est un spectacle qui ne me coûte rien et que je trouve cent fois plus intéressant que ceux des théâtres où tout est de convention. Mes acteurs valent mieux que les autres, parce qu'ils sont plus nature et vivent leurs rôles comme je vis le mien.....

Elle objecta.

—Vous avez un cœur pourtant, comme tout le monde.

Paul Tavernier déclara nettement :

—Je ne crois pas. L'abandon l'a tué.

Le docteur Bernay, qui l'écoutait avec une sorte de compassion, dit :

—Vous vous convertirez, jeune homme.

—Ce serait un miracle.

—Et vous n'avez pas la foi ?

—Non, docteur.

—Quelque jour vous rencontrerez sur votre chemin une belle et honnête jeune fille qui vous réconciliera avec l'humanité.

Paul Tavernier secoua la tête.

—Celles que je pourrais aimer ne voudraient pas d'un sans famille comme moi et celles qui pourraient m'accepter ne me conviendraient pas !....

Un cheval lancé à fond de train passa au bout de l'avenue en se dirigeant sur Orvilliers.

L'avocat se pencha sur le gazon pour relever sa bicyclette et, revenant à sa belle humeur :

—Jamais je ne pourrai rattraper cette voiture, dit-il.

Le vieux comte de Vrigny qui n'avait pas prononcé une parole, l'arrêta :

—Vous demeurez toujours au boulevard Saint-Michel ? lui demanda t-il.

—Comment le savez-vous ? fit le jeune homme surpris.

—Dites toujours.

—Oui, monsieur.

—Numéro 102 ?

—En effet, mais....

Il regarda le vieillard de son œil profond et pénétrant.

Que savait-il donc ?

Le comte devina sa pensée et sourit.

—Oh ! c'est bien simple, dit il En entendant prononcer votre nom par mon ami Bernay, il m'a semblé qu'il n'était pas nouveau pour moi....

—Ah !

—J'ai cherché dans mes souvenirs et je me suis souvenu qu'en effet j'ai un locataire qui le porte....

—Ainsi ?....

—La maison que vous habitez m'appartient. Vous voyez qu'il n'y a là aucun mystère.

—C'est juste !

Le cycliste parut un moment désappointé.

Il reprit sa machine, se mit en selle avec une aisance extrême, salua et opéra un virage savant pour se mettre à la poursuite de son ami qu'il devait avoir quelque peine à rejoindre.

Il se disait avec dépit :

—J'avais espéré un peu de lumière. Décidément je ne saurai rien.

De son côté, le docteur Bernay disait à ses compagnons :

—Ces enfants de l'amour sont étonnants. Celui là est bien comme je les comprends, élégant, plein de séduction et de grâce, d'une intelligence extrême, mais ironique, amer, avec une rancune au fond de l'âme.

Le vieux comte ne répondit pas.

Il avait reçu les confidences de son ami d'Angeville au sujet de cet abandonné comme le docteur Bernay les avait reçues au sujet de Suzanne.

Et il était le seul à connaître le mystère.

La pitié plaidait la cause de l'enfant délaissé dans son cœur loyal et droit.

Il pensait que la vie offre de singulières rencontres.

Paul Tavernier venait de se reposer à l'entrée de l'avenue conduisant à la maison de son père et il se rendait chez sa sœur Suzanne Audeval.

La destinée l'avait pris par la main pour l'amener à ce coin perdu dans l'univers et le mêler à l'existence de ceux que le marquis d'Angeville avait tout fait pour lui rendre étrangers.

Il fut un instant sur le point de révéler cette bizarre histoire à son ami Bernay.

Mais un scrupule l'arrêta.

Le marquis ne lui avait-il pas imposé le secret ? N'était-il pas mort sans le délier de sa promesse ?

Il devait donc se taire.

A continuer.